



Kirkland, le 27 août 2006

AUX : Responsables d'équipes ligues régionales
Arbitres en chef d'organisations
Chronométrateurs et marqueurs

DE : François Lord
Arbitre en chef régional

SUJET : Mise en place des nouvelles applications des règles de jeu

Messieurs, Mesdames,

Comme plusieurs d'entre-vous en avez entendu parler, la saison 2006-2007 marquera un important changement au niveau de l'application des règles relatives à l'accrochage et/ou l'obstruction. À l'instar de la dernière saison de la LNH, la politique de tolérance «0» prônée par Hockey Canada modifiera en profondeur la pratique de notre sport national ainsi que les nombreuses habitudes développées au cours des dernières années par les joueurs, entraîneurs et officiels.

Comme une période de transition s'impose pour tous les intervenants d'une joute de hockey, nous avons décidé d'appliquer une procédure spéciale et exceptionnelle pour toutes les parties hors-concours jouées au sein des ligues régionales du Lac St-Louis du **27 août au 09 septembre inclusivement**. Cette procédure est inspirée de ce qui fut pratiqué, avec succès, au niveau de la ligue Midget AAA du Québec au cours des 2 premières semaines d'activités.

Ainsi, toutes les punitions mineures relatives aux codes suivants iront à la fiche du joueurs (feuilles de pointage) et seront servis par le fautif mais n'entraîneront pas de punitions de temps ni de désavantage numérique à l'équipe.

Ces codes sont : A-38 Faire trébucher
 A-41 Obstruction
 A-45 Retenir
 A-86 Accrocher

Prendre note que les règles de punitions coïncidentes, s'il y a lieu, s'applique en tout temps

.../2

Tous les officiels du cadre régional ont reçu leur formation en date du 27 août, les officiels d'organisations la recevront graduellement et les entraîneurs-chef lors du colloque du 09 septembre, d'où l'importance de cette période de transition.

Cette façon de faire permettra aux entraîneurs de pouvoir continuer d'évaluer leur effectifs adéquatement sans avoir à composer avec de multiples 3 contre 3, limitant le temps de glace et la chance de se faire valoir à bon nombre de joueurs. Ultimement, cette période de transition modifiera, peut-être, le choix de certains joueurs au sein de vos équipes.

Les arbitres auront également la chance de s'ajuster au cours de cette période transitoire. Exceptionnellement, des supervisions pré-saison sont prévus au niveau du cadre régional afin d'optimiser la compréhension des officiels face à ces nouveautés.

À compter du 10 septembre, l'application des règles redeviendra conforme au livre et cette période permettra aux équipes de composer avec les impacts réels des changements apportés.

En terminant, je souhaite que tous ensemble, puissions nous acclimater le plus rapidement que possible à cette nouvelle réalité pour que nos équipes gagnent leur **point Franc-Jeu** et optimisent leur chance de victoires en saison, en tournoi et peut-être en coupe Dodge!

Bonne saison à tous,

François Lord
Arbitre en chef régional
Hockey Lac St-Louis